PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

19 AUUT 2013





Direction de la Régismentati PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE.F.M.E - Bureau de la Logistique et de l'Environnement

Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie d'Ile-de-France

Paris, le 12 AOUT 2013

Service du développement durable des territoires et des entreprises Pôle évaluation environnementale et aménagement des territoires Évaluation environnementale des projets

Dossier n° EE-771-13 Nos réf : 20\3\899 Le directeur régional et interdépartemental de l'Environnement et de l'Energie d'Ile-de-France

à

Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine

Objet: Projet de ZAC Dolet-Brossolette à Malakoff (92)

## Information relative à l'absence d'observations de l'autorité environnementale

L'autorité environnementale a été saisie sur le dossier, présenté par la ville de Malakoff pour le projet de ZAC Dolet-Brossolette à Malakoff (92). L'accusé de réception de ce dossier est daté du 10 Juin 2013.

Conformément à l'article R.122-7 du code de l'environnement, aucun avis de l'autorité environnementale n'ayant été formellement produit dans le délai de deux mois, la demande donne lieu à une note d'information relative à l'absence d'observations sur le dossier.

Cette information est à porter à la connaissance du public lors des enquêtes publiques relatives à ce projet. Elle fait l'objet par ailleurs d'une parution sur le site Internet de la direction régionale et interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie d'Ile-de-France et sur le site Internet de la préfecture de la région d'Ile-de-France.

PREFECTURE DES HAUTS DE SELINE

1 6 A00T 2013

DRE / Bureau de l'Environnement

Le directeur régional et interdépartemental de l'Environnement et de l'Energie

Le directeur adioint

Jean-François Crimo VEAU





Certificat A1607 Champ de certification disponible sur demande